

## PROCES VERBAL N°08

### COMMISSION REGIONAL DE L'ARBITRAGE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

Présidence : ZABEAU Steeve

Présents : M. GILLETTE — M. CALME - S. ZAMORE - P. GÉNIES  
– T. BROSSARD – L. DOUGLAS TAILLASSON  
C. ZABEAU – C. PIERROT – L. LAMBERT – S. NAIGRE  
– D. SOUTENARE - B. DESBONNES - J.P GUEMISE – P. TOURRAINE – J.  
PEROUMAL

Excusés

Absent (s) : H. DOUGLAS

#### Rappel de l'Ordre du Jour

- 1) Approbation du P.V de la réunion du : 18/10/21,
- 2) Préparation du test physique des arbitres et du test des observateurs
- 3) Bilan reprise des compétitions
- 4) Désignations 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France
- 5) FIA
- 6) Questions Diverses.

#### 1- Ouverture de la séance, 19h00

Le PV N° 7, proposé aux membres. N'ayant entraîné aucunes observations et remarques de leur part, il est donc validé

#### 2 – Préparation du test physique des arbitres et du test des observateurs,

En préambule, le Président fait une mise au point concernant le représentant désigné de la CRA auprès de la CRSA (Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage) qui dans sa composition a un représentant de la CRA, un de l'UNAF et un du Comité Directeur de la LGF.

Il s'inquiète de la non-publication des PV de la CRA sur le site de la LGF. Le CTRA se propose d'intervenir auprès des services concernés de la LGF.

#### **Le test physique des arbitres aura lieu le 9/11/21 au stade de l'AS. PTT, la Jaille dès 17H30.**

Les dernières informations seront données sur place ; les groupes seront constitués et convoqués à des horaires de passages différents.

Les deux opérations nécessitent la mise en place d'une organisation matérielle et physique.

Le test des observateurs, prévu à 19 h à la Solidarité Scolaire. Certains membres de la commission pourraient s'y rendre afin de prêter leur concours au CTRA.

Ces deux opérations nécessitent la mise en place d'une organisation matérielle et physique.

Leur déroulement a bien été disséqué : De la prise en compte des mesures sanitaires sur place, à la vérification ainsi qu'au contrôle des tests et pass sanitaires.

Les dernières informations seront données sur place, des groupes seront constitués avec horaires de convocations différenciés.

Le test des observateurs se déroulera sous forme de 30 questions théoriques et 10 situations vidéo en absence du logiciel EVALBOX.

Seuls 8 candidats seront présents, 4 ont prévenu de leur absence.

Il est décidé de programmer une nouvelle session et de relancer ceux qui s'étaient déclarés candidats, voir même de solliciter des membres de la Commission à la fonction d'observateur

### 3 – Bilan de la reprise des compétitions

En matière de présence :

Constat du niveau du corps arbitral disponible,

Suite aux deux week-ends de compétitions le Président reste dubitatif.

Lors de rencontres de la Coupe Région Guadeloupe, Il a constaté des manquements tels :

- absences sur des rencontres sans avoir informé la commission (désignations),
- mauvaise maîtrise des formalités administratives (tablette pour la FMI),

La commission de désignations doit sans délais travailler aux reprogrammations et veiller à ce qu'un trio puisse couvrir chaque rencontre.

Tant au niveau qualitatif que quantitatif, la commission est consciente du travail à effectuer afin de doter la LGF d'un corps arbitral redynamisé et à la mesure de ses aspirations.

Cela passera par la mise en place d'un plan de formation nécessitant l'apport de nouveaux jeunes, et d'une remise à zéro pour certains plus anciens.

En résumé, au regard de la situation actuelle, tout est à faire. Il faudra tenir compte des difficultés pour atteindre les objectifs car le projet est freiné par les contraintes sanitaires.

### 4 – Désignation des arbitres des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

Pour information :

Un arbitre de la Ligue de Martinique officiera lors du 7<sup>ème</sup> tour en Guadeloupe avec pour assistants, deux de la Ligue de la Guadeloupe.

Un arbitre R1 de la Ligue de la Guadeloupe officiera lors du 7<sup>ème</sup> tour en Guyane.

Le CRA doit désigner après le test physique des arbitres, en toute transparence, son représentant pour arbitrer en Guyane et qui devra répondre à des critères précis.

Ce choix se fera après le test physique des arbitres :

- Avoir le schéma vaccinal anti-COVID 19, complet.
- Être vacciné contre la fièvre jaune,
- Avoir réussi au test physique.

Les membres admettent que la désignation pour le 8<sup>ème</sup> tour, en Guadeloupe, mérite beaucoup d'attention ; deux arbitres locaux assisteront l'arbitre Fédéral de l'hexagone.

## 5 – La FIA (Formation Initiale à l'Arbitrage),

Elle se déroulera, les 19, 20 et 21 novembre à la Solidarité Scolaire et concernera 29 candidats sur les 153 inscrits à l'origine.

Un planning de la formation regroupant les mineurs et les majeurs a été présenté aux membres de même qu'un livret qui sera remis aux stagiaires

La commission répond favorablement aux demandes de clubs quant à savoir si d'autres formations sont prévues. La commission acquiesce le vœu de l'UNAF, Section Guadeloupe, à être associé à cette formation et se faire connaître des stagiaires.

## 6 – Questions diverses

À la question de l'accès aux vestiaires par les arbitres lors des rencontres ?

La réponse donnée est qu'il fallait s'en tenir à la règle préconisée par la LGF : **pas d'accès vestiaires** et que l'on s'en tiendra à cela.

Le montant des indemnités perçues par les arbitres a fait l'objet de débats. Le représentant du Comité avoue n'avoir pas la réponse et que le Directeur de la LGF serait saisi de la question.

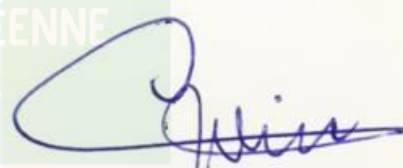
21H10, l'ordre du jour étant épuisé. Le Président clôt la réunion.

Le président de séance



Steve ZABEAU

Le secrétaire de séance



Moïse GILLETTE

*Pasyonéman ten nou !*